



# La Belgique en route vers la neutralité carbone ?

*La Belgique risque de ne pas atteindre les objectifs fixés en matière d'émissions CO2 et d'énergies renouvelables, bien qu'il y ait des différences selon les secteurs. Le secteur des transports marquerait ainsi un retard significatif par rapport aux secteurs résidentiel et tertiaire. C'est ce que révèle une étude du Bureau fédéral du Plan (BFP).*

La Commission européenne fixe des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation des énergies renouvelables pour chaque État membre d'ici 2030. À cet égard, le BFP a étudié l'évolution à long terme de la demande et de l'offre d'énergie en Belgique dans différents secteurs. De cette manière, le BFP souhaite évaluer si notre pays atteindrait les objectifs européens d'ici 2030 une fois que les principaux éléments du Plan national énergie-climat seraient mis en œuvre. L'étude donne également un aperçu de ce qui serait nécessaire pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

## Les objectifs en matière d'émissions pas atteints ?

Selon l'évolution actuelle, la Belgique n'atteindra pas l'objectif européen de réduction des émissions de 47 % d'ici 2030 par rapport à 2005, bien que les résultats de différents secteurs divergent. Ainsi, les émissions du secteur résidentiel et des services seraient déjà considérablement réduites, respectivement de 54 % et de 62 %. Le secteur des transports n'a enregistré qu'une réduction de 11 %. Le secteur du fret continue d'éprouver des difficultés à abandonner les combustibles fossiles et, dans le domaine du transport de passagers, l'interdiction européenne de vendre des voitures à moteur à combustion n'entrera en vigueur qu'en 2035. Le secteur des transports, et en particulier l'électrification du parc automobile, mérite donc une attention particulière à moyen terme.

À plus long terme, d'ici 2050, les émissions de la Belgique diminueraient moins rapidement. L'une des explications réside dans le retard pris par l'industrie et les producteurs d'électricité dans l'élimination progressive du carbone : en 2050, ces secteurs dépendraient encore en grande partie

des combustibles fossiles. Cela montre la nécessité d'une tarification carbone stricte ou d'une mise en place des politiques d'incitation en faveur des technologies à zéro émission.

## Les énergies renouvelables en Belgique n'augmentent pas assez vite.

Selon les objectifs européens, la part des énergies renouvelables dans notre pays doit augmenter de 34 % d'ici 2030. Mais selon l'évolution projetée, la Belgique resterait bloquée à 24 %. Là encore, les résultats varient selon les secteurs : par exemple, la part des énergies renouvelables dans le secteur de l'électricité pourrait fortement augmenter pour atteindre près de 44 %.

## Les coûts de l'énergie augmentent jusqu'en 2030, puis diminuent par la suite.

L'évolution du coût de la transition énergétique se fait en deux temps : jusqu'en 2030, les besoins d'investissement dans les technologies alternatives augmenteront considérablement. Après 2030, ces investissements seront rentabilisés et les coûts énergétiques diminueront. Cette évolution se produit tant dans le secteur résidentiel que dans celui des services. En revanche, dans le secteur industriel, la part de l'énergie dans les coûts totaux double d'ici 2030 pour rester, en 2050, à 89 % au-dessus des niveaux de 2020. Le défi est particulièrement important dans les secteurs de la transformation du fer et de l'acier, des minéraux non métalliques et des produits chimiques. Cela souligne l'importance de soutenir les politiques visant à empêcher la délocalisation, telles que le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACB).

Pour plus d'informations, consultez la publication sur notre site web [www.plan.be](http://www.plan.be).

Pour plus d'informations : [contact@plan.be](mailto:contact@plan.be)